

SOUTENIR CEUX QUI FAÇONNENT UN AVENIR MEILLEUR

Les établissements d'enseignement assument d'immenses responsabilités, que ce soit de créer des environnements d'apprentissage sûrs et stimulants ou de gérer des exigences financières, administratives ou réglementaires. C'est pourquoi nous offrons des solutions d'assurance et de gestion des risques complètes et personnalisables afin de les aider à protéger leur important travail et de les laisser se concentrer sur ce qui compte le plus : donner à la prochaine génération les moyens de réussir.

QUI SOMMES-NOUS EN MESURE D'AIDER?

Nous aidons des établissements aux activités diverses, notamment les suivants :

- Centres d'éducation des adultes
- Collèges, cégeps et universités
- Écoles de danse, de musique et d'art
- Écoles de langue anglaise
- Écoles d'activités parascolaires
- Écoles des arts du spectacle et de beaux-arts
- Établissements préscolaires
- Écoles publiques et privées (de la maternelle à la 12^e année ou 5^e secondaire)
- Écoles de métiers
- Centres de tutorat
- Écoles de formation professionnelle

NOS ASSURANCES SPÉCIALISÉES

Abus

La mise en place des protocoles pour faire face à des situations délicates telles que les abus est une pratique de gestion des risques nécessaire. Nous pouvons aider les établissements à gérer et à atténuer ces risques et nous offrons des solutions spécialement conçues pour les organisations susceptibles d'être exposées à des réclamations pour abus.

- **Définition étendue** : Couvre tout acte ou toute menace d'abus physique, sexuel ou psychologique.
- **Montants de garantie personnalisables** : Montants de garantie Abus allant jusqu'à 10 M\$ (formulaires basés sur la survenance des dommages ou les réclamations présentées).
- **Frais inclus** : Les frais liés aux allégations d'abus et le remboursement des frais juridiques liés à une accusation criminelle sont inclus.
- **Proposition d'assurance relative aux abus détaillée** : Notre proposition d'assurance présente les pratiques exemplaires en matière de vérification des antécédents des employés et de formation de ces derniers, de déclaration d'abus, de conservation des dossiers et de sécurité des installations.

Maladies transmissibles

Notre assurance de la responsabilité civile des entreprises n'exclut pas les réclamations liées aux maladies transmissibles. Pour les établissements d'enseignement qui ont un devoir de diligence et doivent composer avec les risques inhérents à des environnements à haute densité, comme des dortoirs, cela signifie l'accès à du soutien en matière de défense et à des conseils d'experts pendant des éclosions de maladies afin de les aider à gérer des risques qui pourraient autrement entraîner des coûts imprévus importants.

Cyberrisques

Une violation des données touchant les renseignements personnels d'un élève pourrait perturber les activités, entraîner l'obligation de déclarer les atteintes à la vie privée et ternir la réputation de l'assuré. Notre solution d'assurance des cyberrisques offre une protection étendue adaptée aux menaces changeantes et aux lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels, entre autres :

- Services Assistance Cyberrisques*, offrant un soutien de façon proactive en cas de cyberincident;
- Garanties visant les pertes subies par l'assuré, notamment les garanties Frais pour répondre à un incident et Frais pour le recouvrement des données;
- Garanties visant les pertes liées à l'interruption des activités, la carence des fournisseurs et l'atteinte à la réputation;
- Garantie visant les poursuites judiciaires intentées par des tiers, notamment la garantie Responsabilité civile liée aux cyberrisques et à la protection des renseignements personnels;
- Frais liés aux procédures réglementaires.

NOS SERVICES D'ASSISTANCE

Nos services d'assistance, offerts sans frais supplémentaires, fournissent du soutien en matière de gestion des risques et d'intervention en cas d'incident.

Les **services Assistance en cas de traumatisme*** offrent aux employés d'un assuré et aux membres de leur famille l'accès à des services confidentiels de counseling pour les aider à composer avec les répercussions psychologiques d'un sinistre couvert.

Les **services Assistance juridique*** donnent accès à une offre musclée de services de soutien juridique, y compris à une ligne téléphonique confidentielle, à l'examen et à la rédaction de documents juridiques, et à des modèles de documents juridiques personnalisables.

POURQUOI CHOISIR NORTHBRIDGE?

- Chef de file fiable et stable, qui est axé sur le long terme
- Solution de police combinée permettant de regrouper les assurances Biens, Automobile, Responsabilité civile, Abus, Cyberrisques, Umbrella, Administrateurs et dirigeants et Erreurs et omissions (pour les polices admissibles)
- Professionnels de la souscription spécialisés qui ont le service à cœur
- Équipe interne de prévention offrant des programmes sur mesure de prévention des sinistres
- Séminaires spécialisés de premier plan destinés aux assurés
- Service d'indemnisation accessible en tout temps, offert par des experts en assurance des entreprises qui savent gérer les situations délicates
- Northbridge est fière de redonner aux collectivités grâce au programme *Northbridge agit*

Qui sommes-nous?

Northbridge Assurance est l'une des plus importantes sociétés d'assurance des entreprises au Canada. En étroite collaboration avec nos courtiers partenaires, et en nous appuyant sur notre expertise sectorielle approfondie, nous aidons les entreprises à exercer leurs activités de façon plus sécuritaire afin qu'elles puissent se concentrer sur les occasions à saisir plutôt que sur les risques.

Pour en savoir plus, visitez le www.northbridgeassurance.ca ou composez le **1-855-620-6262**.

* Les services Assistance Cyberrisques sont fournis par un prestataire de services tiers indépendant. Les services ne sont inclus dans aucune extension de garantie ni aucun avenant relatif aux cyberrisques. Les services Assistance en cas de traumatisme sont fournis par des professionnels indépendants et ne comprennent pas les consultations spécialisées ou à long terme. Les services Assistance juridique ne sont pas destinés aux questions de droit criminel, de droit privé ou de droit des assurances. Ils ne fournissent pas de représentation en cas de poursuite judiciaire. Ils ne sont pas un contrat d'assurance et ne couvrent pas les honoraires juridiques. Les services Assistance juridique sont fournis par l'intermédiaire d'ARAG Solutions juridiques inc. ou d'Assistenza International par des avocats qui sont des membres en règle du Barreau de votre province ou territoire de résidence. Veuillez consulter votre police pour obtenir des précisions. Ces services ne constituent pas une police d'assurance, et certaines polices n'y sont pas admissibles. Communiquez avec nous pour obtenir de plus amples renseignements. Northbridge Assurance et le logo Northbridge Assurance sont des marques de commerce utilisées par la **Société d'assurance générale Northbridge** avec l'autorisation de la Corporation financière Northbridge. Consultez la police pour connaître les conditions et les exclusions qui s'appliquent. [4025-010-ed01F | 04.2026]